

Chaudière-Appalaches

Faire émerger
des solutions
collectives



Tournée des régions : Atelier virtuel
Forum sur les systèmes alimentaires territoriaux (SAT) 2022



LES PARTICULARITÉS TERRITORIALES À LA LOUPE



- 67 % du territoire est en zone agricole
- Plus grande concentration au Québec d'entreprises certifiées biologiques
- Beaucoup de marchés de proximité

Les besoins de la région

L'éducation et la sensibilisation sont de mise dans la région pour, d'une part, valoriser l'agriculture locale auprès de la population et percevoir le territoire comme nourricier, et d'autre part, combler le besoin de formation sur la transformation et la conservation des aliments qui se fait sentir lui aussi, que ce soit auprès des jeunes dans les écoles ou la population citoyenne. D'autant plus qu'il faut apporter un meilleur soutien aux agriculteur-trice-s qui souffrent du manque de relève et de la perte de territoire, ce qui risque de menacer leur santé mentale. Il est aussi nécessaire de réunir les acteurs de toutes les composantes du SAT, incluant des municipalités et la population afin d'enclencher une concertation régionale vers une gouvernance qui serait soutenue par un financement pour sa pérennité. Enfin, il faut améliorer l'offre de transport collectif afin de desservir tout le territoire.

LES PROPOSITIONS POUR LE FORUM SAT

- **CRÉER** un espace de concertation régional sur le SAT qui se dotera d'une vision commune.
- **REVOIR** les modes de financement afin qu'il soit pérenne, complémentaire et partagé entre les acteurs et les projets.
- **RÉPERTORIER** les initiatives et cartographier les acteurs afin d'avoir une vue d'ensemble du SAT.
- **FORMER, SOUTENIR** tous les acteurs du SAT et le faire connaître à la population.

LES CONDITIONS DE RÉUSSITE POUR LA GOUVERNANCE DES SAT

La gouvernance idéale imaginée par les acteurs de la région reposerait sur une **vision commune** avec un **projet rassembleur**, qui s'arrime à la fois à l'**échelle régionale et locale**. Le tout devrait être coordonné par un acteur qui s'y consacre. Comme les **municipalités** sont au front et qu'elles ont le pouvoir d'intervenir sur les SAT locaux, elles doivent être incluses dans le déploiement des SAT. Un **esprit de collaboration et de coordination** des actions doit être privilégié, appuyé par les **politiques bioalimentaires** et les **ententes sectorielles** qui représentent des outils porteurs.

